

Recherches sociographiques



Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 1998* ; Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 1997*

Jean-Pierre Beaud

Volume 39, numéro 2-3, 1998

Québec et Canada : deux références conflictuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057222ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057222ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Beaud, J.-P. (1998). Compte rendu de [Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 1998* ; Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 1997*]. *Recherches sociographiques*, 39(2-3), 456-460.
<https://doi.org/10.7202/057222ar>

Dans ces deux derniers cas, les conséquences du libre-échange sont manifestes au point où les auteurs, sans autre discussion, souhaitent (dans le cas de l'agriculture) ou supposent (dans le cas des politiques environnementales) que les lois du marché servent à régulariser ces champs d'activités. Voilà qui nous suggère la pertinence qu'il y aurait eue à intégrer à cet ouvrage un chapitre consacré plus directement à la critique de l'intégration continentale. Pas question, certes, de prêcher un quelconque retour en arrière non plus que de préconiser un improbable repli du Québec sur lui-même, mais peut-être aurait-on pu accorder plus de place à la critique.

Si cet ouvrage, en raison de l'optimisme modéré qui s'en dégage, ne reprend pas à son compte les accents fatalistes actuellement si répandus, on aurait quand même pu souligner, d'une manière où d'une autre, que le processus dont il est question se déploie largement en « l'absence de l'homme », pour emprunter à Fernand DUMONT, dans le mépris aussi des choix qu'une société peut vouloir faire pour elle-même au nom de la solidarité et du soutien aux démunis, au nom d'un projet enfin qui soit autre chose que l'ajustement optimal aux impératifs de la concurrence. Cela dit, on saluera la grande probité intellectuelle des divers collaborateurs et par-dessus tout une louable propension à la nuance.

Jacques BEAUCHEMIN

*Département de sociologie,
Université du Québec à Montréal.*

Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 1998*, Montréal, Fides / Le Devoir, 1997, 347 p.
Roch CÔTÉ (dir.), *Québec 1997*, Montréal, Fides / Le Devoir, 1996, 458 p.

Chaque automne paraît chez Fides un annuaire qui dresse un bilan de l'année politique, économique, sociale et culturelle au Québec. Conçu sur le modèle de *L'État du monde* (publié depuis plus de quinze ans par les Éditions La Découverte), ce petit annuaire de format compact renferme deux grandes parties. La première, qui dans l'édition 1998 occupe une place plus importante que dans l'édition 1997, offre une analyse de certaines grandes tendances que connaît la société québécoise. La seconde, plus traditionnelle pour un annuaire, fait la rétrospective de l'année écoulée relativement aux différents domaines de la vie au Québec. Un premier découpage, classique, y distingue le politique (jumelé dans l'édition 1998 avec le social) de l'économique et du culturel. Un second plus fin permet d'accéder à différents thèmes caractéristiques de chacune des dimensions. Comme tout découpage, il peut paraître discutable, en l'occurrence du fait du classement des débats d'idées dans la section de la vie culturelle (cela se conçoit certes) plutôt que dans la section qui touche la vie politique et sociale, et du classement du débat linguistique, à l'inverse, dans la dernière plutôt que dans la première (cela se conçoit également). Plus contestable, en revanche, nous semble être le traitement réservé à

Montréal et aux régions. Une grande section leur est consacrée, qui renferme, bien sûr, des informations ayant trait à la politique, à l'économie, au social et au culturel (et essentiellement au sport!). Surtout, les régions apparaissent clairement comme les parents pauvres. En 1997, moins de vingt pages leur sont allouées (sur plus de 450); en 1998, à peine plus (sur un total de près de 350 pages). Coédité par un quotidien montréalais, *Le Devoir*, l'annuaire souffre d'un « biais » nettement métropolitain. Globalement, toutefois, *Québec 1997* et surtout *Québec 1998* offrent un panorama assez complet de la vie québécoise dans ses dimensions nationale et montréalaise.

Si l'on compare les deux dernières éditions, on constate d'abord que la facture d'ensemble s'améliore : la couverture cette année est plus attirante, le papier d'une qualité nettement supérieure. Alors que l'édition 1997 ressemblait à ces livres de poche gris, ternes, peu agréables à feuilleter, la plus récente s'apparente à ces agendas sous couverture rigide et colorée qu'utilisent maintenant écoliers et collégiens. C'est mieux et en même temps plus économique puisque davantage d'informations tiennent en moins de place. Après quelques essais, donc, les éditeurs semblent avoir trouvé la bonne formule. Un index, apparaissant seulement en 1998, rend l'ouvrage d'une utilisation plus aisée. Il pourra être amélioré car matières et noms s'y trouvent mélangés.

Le contenu, maintenant! Je n'ai pas tout lu car un annuaire (deux en l'occurrence) ne se lit jamais, je crois, d'une couverture à l'autre. J'ai essayé plutôt d'utiliser *Québec 1997* et *Québec 1998* comme ils doivent l'être. Sont-ils de bons annuaires, c'est-à-dire rendent-ils bien compte des événements de l'année écoulée et fournissent-ils des renseignements mis à jour sur la société étudiée, le Québec dans le cas présent? Précisons d'abord que l'édition 1998 couvre la période s'écoulant d'août 1996 à juillet 1997. Il serait donc plus juste de parler d'un annuaire 1996-1997 pour *Québec 1998* (et d'un annuaire 1995-1996 pour *Québec 1997*). Chaque section débute par une présentation des faits marquants dans le domaine considéré. Très courte, elle a l'avantage de pouvoir se lire d'une traite. Quelqu'un n'ayant pas résidé au Québec ou ayant suivi l'actualité de façon un peu distraite ou encore voulant retrouver la date exacte d'un événement majeur sera particulièrement bien servi par ces petits résumés. Mais pour une recherche plus poussée, il faudra aller ailleurs. Par exemple, dans les sous-sections consacrées à différents thèmes comme le dossier constitutionnel, le budget, les relations internationales, l'éducation, la santé, la justice, la police, l'agriculture, Hydro-Québec, les communications, l'édition, la musique, les variétés, le cinéma... Des tableaux, des encadrés (sur quelques grands disparus comme Robert Bourassa et Gérard Pelletier, sur l'affaire Roux, entre autres), présents seulement dans la dernière édition, quelques photos (sur papier glacé en 1998), des listes (des parlementaires, des titulaires de diverses fonctions, des premiers ministres du Québec depuis 1867), des chroniques (des députés, des partis politiques) donnent à l'ouvrage un petit côté « almanach ». Absent du Québec une partie de l'année 1996-1997, j'ai cherché à voir ce que j'avais « manqué » et si les informations contenues dans l'annuaire me permettaient de reconstituer le puzzle. J'ai appris certaines choses (c'est déjà bien!) et surtout j'ai pu comprendre les allusions à certaines affaires dont on m'a parlé par la suite (comme l'affaire LaRue).

Mais le test a été fait dans des conditions trop peu « scientifiques » pour être vraiment concluant. De façon donc subjective (je n'ai pu le comparer à d'autres annuaires), je dirai que *Québec 1998* remplit bien sa fonction d'annuaire général sur le Québec.

La première partie de l'annuaire est sans doute d'un plus grand intérêt pour le professeur ou l'étudiant. Du moins s'il cherche à donner un peu d'épaisseur aux informations fournies ailleurs, à les contextualiser, à en dégager la toile de fond. L'étude de Simon LANGLOIS, qui s'appuie sur des séries statistiques embrassant vingt à trente années, explore les tendances de la société québécoise. Les précautions d'usage sont respectées, l'auteur ne formulant de commentaires fermes que lorsqu'un nombre suffisant de données l'y autorise. Ainsi, alors que dans l'édition 1997 Simon Langlois hésitait à conclure à une nouvelle tendance à la baisse des indicateurs de fécondité (« une nouvelle tendance à la baisse est-elle en train de s'amorcer ? Il est encore difficile de l'avancer », p. 17), dans l'édition suivante il peut affirmer qu'« une nouvelle tendance à la baisse des différents indicateurs de fécondité existe nettement depuis six ans » (p. 8). Qu'apprend-on à la lecture de ce texte qui occupe dans l'édition 1998 bien plus de place que dans l'édition précédente ? D'abord que deux évolutions marquent le Québec contemporain, le vieillissement de la population et l'accélération de la désintégration des modèles familiaux traditionnels. La première tendance est bien connue, mais il n'est pas sûr que l'on en ait tiré toutes les conséquences. Les effets sont nombreux et d'autant plus marqués que « le poids des différents groupes d'âge est en changement rapide et profond » (édition 1998, p. 4). Ils vont de l'augmentation des coûts liés à la santé (effet que l'on pourra qualifier de négatif) à la baisse de la criminalité (effet clairement bénéfique) en passant par une transformation des besoins en éducation et à plus ou moins long terme par un moindre renouvellement des idées (mais là nous extrapolons !). Ces effets vont d'ailleurs se faire sentir durablement puisque d'une part la chute de la natalité continue et que d'autre part l'espérance de vie augmente : la part de la population âgée de 65 ans et plus devrait ainsi passer de 12,1 % en 1996 à 20,5 % en 2021 selon les projections du Bureau de la statistique du Québec (édition 1998, p. 5). La seconde tendance s'exprime de diverses façons : baisse du nombre de mariages (moitié moins en 1996 qu'en 1970), augmentation du nombre des divorces, hausse du nombre des naissances hors-mariage (plus d'une naissance sur deux en 1996). Là encore, les effets sont nombreux, quoique plus difficiles à cerner. On peut penser aux demandes nouvelles en matière de garderie, de fiscalité, et même aux besoins accrus d'aide psychologique, voire d'encadrement pour la jeunesse.

Les différents sous-titres du texte de Langlois (dans la dernière édition) se prêteraient sans doute au même type de commentaires : inégale croissance démographique des régions, diminution du nombre d'immigrants, hausse du nombre de diplômés universitaires, baisse du taux d'activité de la population en âge de travailler et féminisation du marché du travail, augmentation de l'emploi à temps partiel, baisse du taux de syndicalisation et diminution des conflits de travail, hausse des inégalités de revenus bruts. Cette dernière tendance mérite d'être commentée. Pour l'auteur, « on observe une nette augmentation des inégalités de

revenus bruts entre les ménages comprenant deux personnes ou plus » (p. 36). Du fait des profonds changements dans le marché du travail, des mutations des modes de vie (divorce, travail salarié des deux conjoints), l'écart se creuse entre les ménages qui ne comptent qu'un seul pourvoyeur (les familles monoparentales, par exemple) et les autres (*ibid.*). Cependant, une fois pris en compte l'impôt sur le revenu et les paiements de transfert, ces inégalités se réduisent. Et l'auteur de conclure que cela « montre que ces deux grands mécanismes de réduction des inégalités, caractéristiques du mode de fonctionnement de l'État-providence, continuent de fonctionner » (*ibid.*). Une telle constatation, toutefois, semble aller à l'encontre de l'idée, répandue, selon laquelle la pauvreté et la misère seraient plus prononcées aujourd'hui qu'hier. Mais il faut se rappeler que pauvreté et inégalités sont deux choses différentes, que la pauvreté peut s'étendre sans nécessairement que les inégalités s'accroissent. De fait, comme le montre bien Langlois, de 1989 à 1996, il y a eu progression du nombre de personnes vivant de l'aide sociale (p. 39) ; quant aux gains hebdomadaires réels des travailleurs salariés, ils ont connu une baisse de 5,6% en dollars constants de 1996 pendant les treize dernières années (p. 31). L'analyse de l'évolution des revenus et du niveau de vie est donc complexe, comme le mentionne l'auteur. On comprend alors que ce sujet soit source de débats particulièrement vifs, chaque interlocuteur se sentant autorisé, sur la base de tel ou tel indicateur, de tenir tel discours plutôt que tel autre.

Un autre thème qui suscite particulièrement de controverses est celui de la criminalité. Le court texte de Pierre TREMBLAY, « État de la criminalité-Moeurs tranquilles sur fond de zizanie » (édition 1998), est un petit bijou. L'auteur, professeur de criminologie à l'Université de Montréal, parvient à présenter les statistiques et même les théories sur la criminalité avec tant d'habileté, d'humour et d'élégance qu'on se plaît à imaginer ce que pourrait être un annuaire statistique complet produit de cette façon.

Mais bien sûr, la qualité de ces études est fonction d'abord de la qualité des données statistiques retenues, et donc du processus de collecte, dont la responsabilité incombe ici essentiellement, mais pas uniquement, à Statistique Canada et sur lesquelles les auteurs d'un annuaire n'ont guère de prise. Ainsi, on pourra constater combien les données relatives à la criminalité dépendent de tout un arsenal de définitions juridiques, d'actions répressives plus ou moins efficaces et variables dans le temps et l'espace (Pierre Tremblay montre, par exemple, que les policiers répriment et contrôlent moins le trafic du cannabis que celui de la cocaïne et ce dernier moins que celui de l'héroïne) et de la nature même du délit considéré, en bref des caractéristiques de l'appareil d'enregistrement. La qualité des analyses est également fonction des mesures choisies pour appréhender tel ou tel phénomène. Ainsi, la pauvreté est très mal cernée par le seuil de faible revenu, mesure fournie par Statistique Canada. De même, le coefficient de Gini qui retient par Simon Langlois pour mesurer les inégalités n'est qu'un moyen, certes classique mais bien sûr imparfait, d'appréhender ce phénomène.

En conclusion, *Québec 1997* et surtout *Québec 1998* sont des outils fort utiles. Beaucoup de faits et de données s'y trouvent rassemblés en un nombre limité de pages. L'ouvrage est facile à manipuler, du moins dans sa dernière édition.

Personnellement, je souhaiterais une extension de la première partie de l'annuaire, celle consacrée aux tendances. C'est clairement la plus stimulante sur le plan intellectuel.

Jean-Pierre BEAUD

Département de science politique,
Université du Québec à Montréal.

Denise HELLY, *Le Québec face à la pluralité culturelle. 1977-1994. Un bilan documentaire des politiques*, Sainte-Foy, Institut québécois de recherches sur la culture / Presses de l'Université Laval, 1996, 491 p.

Avec *Le Québec face à la pluralité culturelle. 1977-1994*, Denise Helly propose une description des mesures du gouvernement québécois et des organismes des secteurs public et parapublic intervenant dans la gestion de la pluralité culturelle depuis 1977. Elle fait état des orientations et des mesures adoptées dans les secteurs suivants : l'emploi, les services sociaux et de santé, l'habitat et la gestion municipale, la police et la justice, l'éducation, la culture et les communications, en y ajoutant des données puisées dans les sondages d'opinion publique, les statistiques de recensement, les études universitaires, etc.

Cette description vise à appuyer la thèse élaborée ailleurs quant à la spécificité du mode québécois de gestion de la diversité en regard des politiques d'intégration, canadienne en particulier.

L'auteure distingue cinq étapes significatives dans l'évolution de la politique québécoise, mises en relation avec les divers gouvernements québécois qui les ont conçues et mises, ou non, en application. La *Charte de la langue française*, mise en un premier temps, à redéfinir les liens entre territoire québécois, langue de l'État et des citoyens dans l'espace public, et diversité ethnoculturelle. Elle crée une nouvelle définition de la collectivité québécoise, territoriale, francophone et annule l'équivalence entre « langue et ethnicité fondée sur la mémoire historique des Canadiens français, comme critère d'identité collective ».

La culture de convergence réduit à néant, selon l'auteure, la logique politique qui avait présidé à la Loi 101 et met de l'avant une logique communautaire fondée sur la superposition de la culture et de la langue de la majorité. La *Politique de développement culturel* (1978) représente un instrument de consolidation de la préséance culturelle, voire politique, de la majorité sur les minorités, et « vise une dissolution de la pluralité culturelle » (p. 32). Le texte superpose les notions de culture et de nation, et en résulte l'exclusion de certaines composantes de la population. L'auteure affirme que, selon la pensée élaborée dans ce texte, « sans participation active au projet nationaliste francophone, un résident n'appartient pas à la collectivité francophone » (*idem*).